

Tribunes de l'opposition municipale

Voiron Citoyenne

Année 2021

Décembre 2021

Et les conseils de quartier ?

Les habitants et les associations qui avaient candidaté aux conseils de quartier en octobre 2020 ont reçu cette réponse : « *Nous ne manquerons pas de vous tenir informé dès lors que les dates de réunions de lancement du dispositif seront arrêtées (début 2021)* ». L'année se termine et nous attendons toujours la mise en place de ces instances. Nous nous sommes interrogés sur la lenteur à régler le problème. Est-ce si compliqué alors que les délégations sont organisées avec une adjointe et un conseiller, tous deux délégués aux conseils de quartier, ainsi qu'un chargé de mission rattaché au cabinet, en poste depuis septembre 2019 ?

Lors du conseil municipal du 3 novembre 2021, nous avons donc posé une question en ce sens. Réponse : L'agent en charge de cette organisation a démissionné. Le saviez-vous ? Nous non plus. Le recherche d'un remplaçant est en cours, nous a-t-on précisé. Mais si la question n'avait pas été évoquée, aurions-nous été mis au courant de cette démission ? Ne rien dire... Comment peut-on avoir aussi peu d'égards vis-à-vis de la population qui souhaite prendre une part active à la vie de la cité ? A l'instar du devenir de l'ancien hôpital, qui peut, dans ces conditions, avancer que les souhaits des habitants seront entendus et pris en compte par la majorité ? Rappelons que les conseils de quartier sont « un lieu d'information, de débats et de réflexion sur la vie de quartier, les projets d'aménagement ». Leur but est de « renforcer la démocratie locale ».

Vous avez dit « démocratie » ?

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :

Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Novembre 2021

Pourquoi pas ensemble ?

De ses 770 mètres d'altitude, N-D de Vouise veille au quotidien sur notre chère ville, sans pour autant regarder de haut les bonnes gens qui y vivent. Que tous, nous l'imitions. L'aménagement de l'ancien hôpital va marquer notre ville pendant des décennies. Il s'agit d'un enjeu financier et environnemental majeur. Voiron est déjà une ville attractive et tout ce qui concourt à sa croissance, en supposant qu'elle soit nécessaire, doit avoir sa contrepartie en qualité de vie. Selon la majorité (élue par 22% des Voironnais), les 3 lignes de son programme électoral sur ce sujet devraient faire référence. Un « projet » déjà ficelé ? Avant même les études techniques ? Sans concertation ? Qui peut avancer que les souhaits des habitants sont pris en compte ? Nous sommes inquiets, car les informations délivrées jusqu'à ce jour sont vagues et dilatoires ; lorsqu'elles seront présentées sous la forme d'un projet, il sera trop tard pour en modifier la structure et le contenu. Nous sommes inquiets, car les annonces faites mettent en avant du contenu (logements, entreprises, loisirs...), mais moins ce qui touche la vie des habitants, à savoir le comment : ouverture des lieux, accès, agrément. Il est urgent d'en parler. Dans 20 ans, quand nous regarderons le site, nous voudrions pouvoir dire : « Ce projet, c'est celui des Voironnais. Les élus d'alors ont innové en matière de participation citoyenne pour qu'un vrai choix s'offre aux habitants ». Pourquoi ne pas partager la responsabilité du choix et des conséquences financières du projet ? Cela s'apprend. N-D de Vouise nous en sera reconnaissante.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :

Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Octobre 2021

Dossier Hôpital, suite

Vous avez peut-être lu le dossier consacré au nouvel hôpital dans le dernier AVoiron. Nous avons pu y lire la parole d'un maire et d'un ancien maire de Voiron. Mais le projet d'hôpital s'est étendu sur les mandats de 3 maires. Pas deux. Or il est apparu que, malgré son implication, Roland Revil n'a pas été contacté pour s'exprimer. Cet effacement nous semble encore un symptôme d'un style de gouvernance qui n'a plus lieu d'être en 2021. Nous avons donc décidé de redonner un espace d'expression à M.Revil : Quelles ont été vos principales contributions au nouvel hôpital ? « A mon arrivée, le dossier n'était pas construit. J'ai travaillé avec J-P. Bret, le président du Pays Voironnais de l'époque. Le lieu était décidé. Mais le prix fixé par l'instance administrative ne convenait pas à beaucoup de propriétaires. Nous ne pouvions pas influencer ce prix. En 2010, le projet a ralenti en raison de ce contentieux. Mais il y a aussi l'hôpital en lui-même. Sa forme, sa structure, le budget. Il a fallu le créer. Un long travail réalisé avec le directeur de l'hôpital. Et, pas des moindres, le financement.

Nous avons fondé, avec d'autres élus, dont M. Brizard, une association de soutien au projet car l'Agence Régionale de Santé (ARS) était un peu frileuse. J'ai rencontré les ministres de la santé successifs X. Bertrand en 2011, M.Touraine 2 fois en 2014. Le premier a demandé une réduction du nombre de lits. La seconde était sollicitée car il nous manquait 30 M€. Lorsque le premier coup de pioche est donné en 2015, c'est forcément le fruit d'un long travail antérieur. »
Entretien complet à lire sur www.voironcitoyenne.fr

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Septembre 2021

Non à l'augmentation des tarifs aux usagers.

Le saviez-vous ? Tous les ans, la ville répercute l'inflation sur les tarifs de ses prestations aux particuliers et organisations. En l'arrondissant au pourcent supérieur, cela crée une petite marge. Nous soutenons que, cette saison, cette petite marge, cumulée d'année en année aurait pu être une marge de manœuvre. Une marge de manœuvre qui aurait permis de ne pas augmenter les tarifs pour les activités culturelles ou associatives, au vu du contexte sanitaire et économique très difficile. D'autres secteurs, notamment commerciaux, ont bénéficié d'exonération de taxes et redevance. Nous avons soutenu ces mesures. La non-augmentations des tarifs du conservatoire de musique aurait été une incitation, pour les bénéficiaires à poursuivre leur implication, dans un contexte de déprise généralisée. Les associations sportives bénéficient déjà, elles, et c'est bien ainsi, d'une gratuité d'accès aux installations. La non-augmentation des tarifs des prestations de la maison des associations aurait été un signal fort en direction des autres collectifs relevant de la loi de 1901. Voiron est forte de ses plus de 300 associations. Mais leurs secteurs d'activités, culturels, sportifs, solidaires... sont durement touchés. En ce début de saison, nous vous invitons à être leurs côtés. A démarrer, poursuivre, renforcer votre engagement. Nous sommes une terre de liens. A chacun d'en prendre soin au maximum.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Juillet - Août 2021

Un an de mandat

À l'issue de notre première année de mandat, nous souhaitons vous faire part de notre expérience et ressenti en tant qu'élus d'opposition. Tout d'abord, nous sommes conscients d'être investis d'une mission d'intérêt public grâce à la confiance que nous a accordé une partie des électeurs... En étant la courroie de transmission de vos préoccupations, nous mettons en lumière les sujets qui vous tiennent à cœur. Notre rôle d'élus n'a de sens qu'à travers votre voix que nous défendons dans les instances municipales. Nous concrétisons les axes du programme de Voiron Citoyenne démocratique, écologie, et solidaire : travail à la mise en place du dispositif « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », analyse et propositions pour le nouveau Plan Local d'Urbanisme, création d'un groupe « vélo », relais des préoccupations d'associations... Portés par le dynamisme des membres de l'association Voiron Citoyenne et malgré

des marges de manœuvre restreintes, nous œuvrons pour vous et faisons des choix politiques. 2020 a été marqué par la crise sanitaire et ne nous a pas permis d'aller à votre rencontre autant que nous l'aurions souhaité. Pourtant, c'est bien le sens de notre engagement : écouter, donner la parole, mettre en place les conditions de la participation. Enfin, nous nous heurtons encore trop souvent à une rétention d'informations, témoignant ainsi d'un déni de démocratie locale. Soutenus par une équipe dynamique et soudée, nous restons déterminés à poursuivre le travail commencé afin de faire vivre le projet de Voiron Citoyenne. Rejoignez-nous !

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Juin 2021

Vous vous déplacez ? Vous avez des ados scolarisés ? Vous travaillez ? Vos possibilités prochaines dépendront de choix. Des choix différents selon les élections des 20 et 27 juin prochains. Des choix de proximité. Le département gère les transports et les repas des collégiens. Présent auprès des plus démunis, de la petite enfance, des jeunes, des anciens mais aussi de la santé, du handicap... Ses domaines : Économie, agriculture, montagne, déplacements doux (vélos piétons, bus...). Aussi, culture, sport et soutien aux associations. Des choix à rayonnements internationaux. La région pilote les transports (TER, routiers), le bien-être de nos lycéens, la formation pro, l'apprentissage. Elle coordonne le développement économique, l'aménagement du territoire (dont le parcs naturels) et les fonds européens. Des choix pour votre quotidien : les actions des conseils départementaux et régionaux. Mais on constate le « non-choix ». L'abstention. Un phénomène qui nous inquiète car « les droits inutilisés finissent par disparaître ». À Voiron, lors du scrutin municipal de mars 2020, seuls 38,49% des voironnais et voironnaises ont voté. Un maire élu par seulement 21,37% des inscrits, c'est peu. Ne laissez pas les autres choisir à notre place. Pour nous Voiron Citoyenne notre choix de vote est clair : celui de la transition écologique et des solidarités. Soyons des colibris, par notre vote. Choisissons d'amener chacun une goutte d'eau pour éteindre les incendies des crises climatiques et sociales.

Les 20 et 27 juin prochains, nous voterons.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Mai 2021

L'ère du stationnement est révolue.

Investir, c'est prévoir. Or le saviez-vous ? Déjà 23 % des foyers de Voiron n'ont pas de voiture. 11 % dans le Pays Voironnais. Et 50 % des trajets quotidiens des voironnais sont inférieurs à 3km. On l'apprend dans la synthèse des concertations préalables à la révision du Plan Local d'Urbanisme. De plus, et vous le saviez, le télétravail se développe. Les décennies 2020, 2030 et d'après seront-elles encore celles des voitures individuelles ? Non. Alors, faut-il encore investir dans les parkings ? Investir, c'est choisir. Et quand on a un budget restreint, choisir c'est renoncer. Choisir l'investissement parking, c'est renoncer à des développements de mobilités douces. C'est renoncer à donner le libre choix à ceux qui, aujourd'hui, ne peuvent QUE se déplacer en voiture. C'est renoncer à des options contribuant à un centre-ville propice à la flânerie, à son charme calme et aux dynamiques commerciales modernes. Investir, c'est bâtir. Bâtir le bien commun. Le nôtre, le vôtre, celui de nos enfants. Or sous les aspects froids, techniques et les révoltantes solutions dont on vous dira qu'elles sont obligées pour régir ce bien commun, il y a, en fait, une vision du monde. Aussi, nous vous posons la question crûment : Notre bien commun, celui de nos enfants, ce que nous laisserons, doit-il être un parking ?

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Avril 2021

Par temps de Covid, on ne peut pas tout faire, mais on peut faire autrement. Les nombreuses initiatives citoyennes, l'entraide, la créativité des restaurateurs... nous le montrent. Hélas, la municipalité semble manquer d'idées pour fonctionner démocratiquement. A commencer par le Conseil Municipal qui change d'horaire (17 h au lieu de 19h) sans

se soucier de la disponibilité des élus minoritaires. Le nombre de conseillers présents est restreint dans la salle habituelle, alors qu'on pourrait tous les accueillir dans une salle plus grande pour qu'ils puissent tous siéger. Les Conseils de Quartier sont repoussés alors qu'un agent est payé pour s'en occuper. Il pourrait déjà réunir les volontaires par quartier, dans les préaux des écoles. Par contre, pour renouveler le Conseil Citoyen, la mairie a tenu une réunion physique dans un local du quartier de Brunetière sans y convier les membres du bureau de l'association. Le diagnostic du PLU en révision pourrait être mis en ligne et affiché à l'accueil en mairie avec un registre pour formuler des avis en attendant de pouvoir organiser les grandes réunions de concertation. Monsieur le Maire, qui se dit "attaché de manière indéfectible à la démocratie locale" devrait appliquer le Guide de la participation citoyenne dans le Pays Voironnais. Cependant, nous nous réjouissons parce que, même si nous ne sommes pas dupes, certaines des idées que nous défendons progressent. Et c'est bien le sens de notre mandat. En ces temps troublés, les valeurs de démocratie, d'écologie, d'engagement doivent fleurir à travers le béton.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Mars 2021

Un budget 2021 contraint, mais pourtant...

A l'heure de l'écriture de cet article, seul le débat d'orientation budgétaire s'est tenu mais nous souhaitons partager quelques éléments :

- Le projet cœur de ville comprend 19 fiches actions (ancien hôpital, rue Grande...) seulement 2 émargent dans le rapport d'orientation budgétaire. Pourtant en décembre une délibération sur ce thème a été votée et le magazine de février en parle aussi ! Ambition ou affichage ?
- Les axes d'investissement liés aux économies d'énergies : rien dans le rapport. Ceci nous inquiète au regard de la réglementation qui impose d'ici 2030 (dans 9 ans) la baisse de 40% des consommations énergétiques des bâtiments communaux. Il vaut mieux planifier qu'improviser, d'autant que des aides financières importantes sont mobilisables aujourd'hui !
- Nous incitons la mise en place d'un budget participatif mais la démocratie selon le Maire se limite à glisser un bulletin de vote dans une urne et accorder sa confiance à une équipe municipale pendant 6 ans. Pourquoi avoir peur de l'intelligence collective et de la capacité à raisonner pour le bien commun ?
- Nous constatons aussi que l'enveloppe des indemnités des élus est surévaluée de 17% par rapport au vote en Conseil Municipal. La réponse apportée ne nous convainc pas ! A chacune de nos questions, il nous est retourné que ça n'est pas le budget ! Certes, alors un débat d'orientation ne doit pas se montrer ambitieux pour notre ville ! Nous serons d'une extrême vigilance sur le budget et les mises en place des projets d'investissement.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :
Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Février 2021

Face à la Covid-19, d'autres ré-organisations

Dans la crise, comment mutualiser les efforts ? Comment capitaliser sur les expériences ? Comment se préparer à de futures crises en gérant celle-ci ? Voici des propositions pour renforcer le soutien à tous les voironnais :

- Tenir un forum virtuel des initiatives locales. Pour faire connaître les actions spécifiques des organismes voironnais (associations, entreprises...). Pour faciliter le contact avec les citoyens (volontaires, personnes ayant besoin de soutien, donateurs...)
- Permettre aux structures associatives locales et aux commerces d'intégrer au site internet de la Ville covid.voiron.fr des informations pratiques (par ex. liens vers les restaurants proposant des plats à emporter, horaires d'ouverture des organismes de solidarité...)
- Renforcer le développement du service de livraison partagé pour les commandes sur paysvoironnais.shop
- Accompagner plus ambitieusement à l'utilisation des outils informatiques, en particulier auprès du public âgé. Avec la limitation des interactions physiques, la Covid a rendu encore plus nécessaire la réduction de la fracture numérique.

- Insérer une page dédiée aux informations relatives à la Covid-19 dans le magazine AVoiron permettrait à tous les voironnais d'avoir accès à des renseignements essentiels en ces temps difficiles. La Municipalité a un rôle central pour relayer les initiatives et élans de ses citoyens. Tous ensemble, faisons avancer notre ville.

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :

Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares

Janvier 2021

Voiron Citoyenne vous présente ses meilleurs vœux. Que 2021 soit une année apaisée et porteuse d'espoir, joie et santé pour vos familles et proches. La crise sanitaire n'est pas finie. Elle a montré l'importance de se préparer à des événements d'ampleur. Il nous paraît pertinent d'investir sur les axes suivants. Notre santé locale d'abord. Plus que jamais, l'engorgement à l'hôpital comme en médecine de ville montre la nécessité de renforcer ce secteur. Nous proposons la mise en place d'une maison de santé. La question climatique ensuite. Pour un monde bas carbone, quelles productions ? Quelles consommations ? A Voiron, nous nous félicitons que le projet de chaufferie collective au bois, initié sous le mandat de Mr. Revil, avance enfin. Côté consommation énergétique, la rénovation thermique des bâtiments est nécessaire, et vite ! Le niveau d'aides et subventions n'a jamais été aussi important : jusqu'à 70-80% des investissements nécessaires ! La ville vient d'acquérir des surfaces à l'espace CEVE. Son patrimoine bâti est conséquent et énergivore. Ces investissements, en plus de faire baisser les émissions de gaz à effet de serre, produiront des économies de fonctionnement pour la collectivité. Sur le plan écologique enfin, la révision en cours du Plan Local d'Urbanisme sera l'occasion de dire non à la bétonisation galopante soutenue par le Maire depuis 7 ans, et de défendre notre cadre naturel. N'hésitez pas à donner votre avis dans le cadre des consultations et enquêtes publiques qui devraient avoir lieu. www.voiron-citoyenne.fr

Anne Favier, Arnaud Belleville, Mélodie Mistré et Benjamin Huet

Recevez des informations locales que vous n'aurez nulle part ailleurs :

Inscrivez-vous sur www.voiron-citoyenne.fr/infos-rares